



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203947

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2023

Forme juridique : SARL/NAT

Capital : DEPUIS LE 27/02/2024

200 000

Raison sociale : MENUISERIE PIERQUIN RENOV

LES AGRIERS  
16250 PERIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGOULEME 2023B00607

Siret : 953 416 674 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7206719

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 21794734804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21794734804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 06 76 42 87 10

Portable : 06 75 22 86 37

Fax :

Site Internet :

E-mail : menuisiererenovpierquin@outlook.fr

Responsabilité légale :

PIERQUIN DIMITRI GÉRANT / PIERQUIN ALICE MARIE LOUISE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 27/09/2022           |
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                             | 12/09/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/03/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 05/11/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.